

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Avis1

1-7 OCT. 2024

Référence : 2024056029

No Greffe: P202403144
Jugement du : 02/10/2024

OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE (LOI 2005) sur DECLARATION DE CESSATION DES PAIEMENTS
Fixe la clôture de la procédure au 01/10/2026, (Article L.643-9 du Code de Commerce).

A l'égard de :
SARL POPS
18/18 bis rue Tiquetonne 75002 Paris
Activité : Coiffure.
N° du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris : 827934324

Date de cessation des paiements : 10/09/2024

Nomme
Juge commissaire : M. Félix Mayer

Nomme
Mandataire judiciaire liquidateur : SAS GEMMJ en la personne de Me Geoffrey Morand
17 rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris

Les créanciers sont invités à produire leur titre de créances entre les mains du mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication au BODACC du présent jugement.

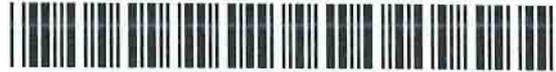
Le greffier,

MENTION A NE PAS PUBLIER

Nomme commissaire de justice: Me Jean-roch
Dejean de La Bâtie
150 rue de Vaugirard 75015 Paris
Aux fins de réaliser l'inventaire et la prise
prévus à l'article L.622-6 du code de commerce.
Fixe le délai de dépôt de l'inventaire à 3
semaines à compter du présent jugement



A handwritten signature in black ink, likely belonging to the greffier (court clerk).



Greffes du Tribunal de Commerce de Paris
1 quai de la Corse
75198 Paris Cedex 04

ETAT RELATIF AUX INSCRIPTIONS DES PRIVILÈGES ET PUBLICATIONS

Privilèges requis : Nantissements de parts de société civile

Protêts

Prêts et délais

Warrants (trois catégories)

Gages sans dépossession

Gages des stocks

Nantissements de l'outillage matériel et équipement

Nantissements conventionnels de parts sociales (SC, SARL, SNC)

Privilèges de vendeur et action résolutoire

Nantissements du fonds de commerce

Nantissements du fonds artisanal

Nantissements judiciaires

Déclarations de créances

Hypothèque maritime

Actes de saisie sur les navires

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau

Hypothèque fluviale

Actes de saisie de bateaux

Biens inaliénables

Publicités de contrats de location

Publicités de clauses de réserve de propriété

Privilèges du Trésor

Privilèges de Sécurité Sociale - Régime complémentaire

Warrants agricoles

Opération de crédit-bail en matière mobilière

Saisie pénale de fonds de commerce

Logement indigne

Sur : **SARL POPS** Société à responsabilité limitée
RCS 827 934 324
Adresse : 18 rue Tiquetonne 75002 Paris

Débiteur N° : 20180001273

Nantissements de parts de société civile (*) ()** à jour au 29/09/2024

NEANT

Protêts à jour au 29/09/2024

NEANT

Prêts et délais à jour au 29/09/2024

NEANT

Warrants (trois catégories) à jour au 29/09/2024

NEANT

Gages sans dépossession à jour au 29/09/2024

NEANT



Sous réserve d'inscriptions pouvant exister à une autre adresse dans Paris ou dans le ressort d'un autre Greffe.

Gages des stocks (*) à jour au 29/09/2024

NEANT

Sous réserve d'inscriptions pouvant exister à une autre adresse dans Paris ou dans le ressort d'un autre Greffe.

Nantissements de l'outillage matériel et équipement (*) à jour au 29/09/2024

NEANT

Nantissements conventionnels de parts sociales (SC, SARL, SNC) (*) () à jour au 29/09/2024**

NEANT

Privilèges de vendeur et action résolutoire à jour au 29/09/2024

NEANT

Nantissements du fonds de commerce à jour au 29/09/2024

1 INSCRIPTION

Date	N°	N° National	Montant	Créanciers - Mentions
22/01/2018	284		240 000,00 EUR	Acte SOUS-SEING PRIVÉ en date du 10/01/2018 BANQUE CIC SUD OUEST, 20 QUAI DES CHARTRONS 33000 BORDEAUX Elisant domicile : CIC PARIS LOUVRE ETIENNE MARCEL 11 RUE DE TURBIGO 75001 PARIS

Nantissements du fonds artisanal à jour au 29/09/2024

NEANT

Nantissements judiciaires à jour au 29/09/2024

NEANT

Déclarations de créances à jour au 29/09/2024

NEANT

Hypothèque maritime à jour au 29/09/2024

NEANT

Actes de saisie sur les navires à jour au 29/09/2024

NEANT

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau à jour au 29/09/2024

NEANT

Hypothèque fluviale à jour au 29/09/2024

NEANT



Actes de saisie de bateaux à jour au 29/09/2024

NEANT

Biens inaliénables à jour au 29/09/2024

NEANT

Publicités de contrats de location à jour au 29/09/2024

NEANT

Publicités de clauses de réserve de propriété à jour au 29/09/2024

NEANT

Privilèges du Trésor à jour au 29/09/2024

NEANT

Privilèges de Sécurité Sociale - Régime complémentaire à jour au 29/09/2024

NEANT

Warrants agricoles (*)** à jour au 29/09/2024

NEANT

Opération de crédit-bail en matière mobilière à jour au 29/09/2024

NEANT

Saisie pénale de fonds de commerce (**)** à jour au 29/09/2024

NEANT

Logement indigne à jour au 29/09/2024

NEANT

* **NB** : Depuis le 1er janvier 2022, le nantissement conventionnel de parts sociales de société civile est inscrit sur le registre des gages sans dépossession. C'est également le cas de l'ex-nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement et du gage des stocks, lesquels font désormais l'objet d'un gage sans dépossession de droit commun. Pour la période antérieure et les inscriptions de nantissements judiciaires, nous vous invitons à vérifier l'existence d'éventuelle(s) autre(s) inscription(s) en sollicitant du greffier la délivrance d'un état d'inscription(s) prise(s) sur le fichier des nantissements de parts de sociétés civiles (article 57 abrogé du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978), sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le fonds est exploité (article L.525-3 abrogé du code de commerce renvoyant à l'article L.142-3 code de commerce) ou sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le débiteur a son siège ou son domicile (article L.527-4 abrogé du code de commerce).

** **NB** : L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.

*** **NB** : Le présent état ne révèle que les inscriptions des warrants agricoles prises à compter du 01/01/2023 et les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.

**** **NB** : L'information d'une saisie pénale publiée avant le 1er janvier 2023 nécessite l'interrogation du registre des sûretés mobilières, 4°.



Délivré à Paris, le 4 octobre 2024

Le Greffier,



Greffes du Tribunal de Commerce de Paris
1 quai de la Corse
75198 Paris Cedex 04

ETAT RELATIF AUX INSCRIPTIONS DES PRIVILÈGES ET PUBLICATIONS

Privilèges requis : Nantissements de parts de société civile

Protêts

Prêts et délais

Warrants (trois catégories)

Gages sans dépossession

Gages des stocks

Nantissements de l'outillage matériel et équipement

Nantissements conventionnels de parts sociales (SC, SARL, SNC)

Privilèges de vendeur et action résolutoire

Nantissements du fonds de commerce

Nantissements du fonds artisanal

Nantissements judiciaires

Déclarations de créances

Hypothèque maritime

Actes de saisie sur les navires

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau

Hypothèque fluviale

Actes de saisie de bateaux

Biens inaliénables

Publicités de contrats de location

Publicités de clauses de réserve de propriété

Privilèges du Trésor

Privilèges de Sécurité Sociale - Régime complémentaire

Warrants agricoles

Opération de crédit-bail en matière mobilière

Saisie pénale de fonds de commerce

Logement indigne

Sur : **SARL POPS** Société à responsabilité limitée
RCS 827 934 324
Adresse : 18 bis rue Tiquetonne 75002 Paris

Débiteur N° : 20240018127

Nantissements de parts de société civile (*) ()** à jour au 29/09/2024

NEANT

Protêts à jour au 29/09/2024

NEANT

Prêts et délais à jour au 29/09/2024

NEANT

Warrants (trois catégories) à jour au 29/09/2024

NEANT

Gages sans dépossession à jour au 29/09/2024

NEANT



Sous réserve d'inscriptions pouvant exister à une autre adresse dans Paris ou dans le ressort d'un autre Greffe.

Gages des stocks (*) à jour au 29/09/2024

NEANT

Sous réserve d'inscriptions pouvant exister à une autre adresse dans Paris ou dans le ressort d'un autre Greffe.

Nantissements de l'outillage matériel et équipement (*) à jour au 29/09/2024

NEANT

Nantissements conventionnels de parts sociales (SC, SARL, SNC) (*) () à jour au 29/09/2024**

NEANT

Privilèges de vendeur et action résolutoire à jour au 29/09/2024

NEANT

Nantissements du fonds de commerce à jour au 29/09/2024

NEANT

Nantissements du fonds artisanal à jour au 29/09/2024

NEANT

Nantissements judiciaires à jour au 29/09/2024

NEANT

Déclarations de créances à jour au 29/09/2024

NEANT

Hypothèque maritime à jour au 29/09/2024

NEANT

Actes de saisie sur les navires à jour au 29/09/2024

NEANT

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau à jour au 29/09/2024

NEANT

Hypothèque fluviale à jour au 29/09/2024

NEANT

Actes de saisie de bateaux à jour au 29/09/2024

NEANT

Biens inaliénables à jour au 29/09/2024

NEANT



Publicités de contrats de location à jour au 29/09/2024

NEANT

Publicités de clauses de réserve de propriété à jour au 29/09/2024

NEANT

Privilèges du Trésor à jour au 29/09/2024

NEANT

Privilèges de Sécurité Sociale - Régime complémentaire à jour au 29/09/2024

NEANT

Warrants agricoles (*)** à jour au 29/09/2024

NEANT

Opération de crédit-bail en matière mobilière à jour au 29/09/2024

NEANT

Saisie pénale de fonds de commerce (**)** à jour au 29/09/2024

NEANT

Logement indigne à jour au 29/09/2024

NEANT

SOUS RESERVE D'INSCRIPTIONS POUVANT EXISTER SUR :

. SARL POPS, 18 rue Tiquetonne 75002 Paris

* **NB** : Depuis le 1er janvier 2022, le nantissement conventionnel de parts sociales de société civile est inscrit sur le registre des gages sans dépossession. C'est également le cas de l'ex-nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement et du gage des stocks, lesquels font désormais l'objet d'un gage sans dépossession de droit commun. Pour la période antérieure et les inscriptions de nantissements judiciaires, nous vous invitons à vérifier l'existence d'éventuelle(s) autre(s) inscription(s) en sollicitant du greffier la délivrance d'un état d'inscription(s) prise(s) sur le fichier des nantissements de parts de sociétés civiles (article 57 abrogé du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978), sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le fonds est exploité (article L.525-3 abrogé du code de commerce renvoyant à l'article L.142-3 code de commerce) ou sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le débiteur a son siège ou son domicile (article L.527-4 abrogé du code de commerce).

** **NB** : L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.

*** **NB** : Le présent état ne révèle que les inscriptions des warrants agricoles prises à compter du 01/01/2023 et les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.

**** **NB** : L'information d'une saisie pénale publiée avant le 1er janvier 2023 nécessite l'interrogation du registre des sûretés mobilières, 4°.



Délivré à Paris, le 4 octobre 2024

Le Greffier,